



Rapport d'Activité 2025

Assemblée générale du 24 septembre 2026

Président

Daniel PANNIER

Directeur général

Romain AUBRON

Directrice adjointe

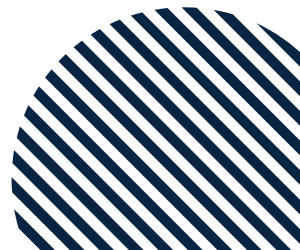
Elodie LOTHORÉ



CLARPA



Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale



SOMMAIRE



- 01 Le rapport moral du Président
- 02 La vie statutaire
- 03 Le CLARPA, son développement depuis 48 ans
- 04 La prévention et la lutte contre l'isolement
- 05 L'habitat inclusif
 - 1) Qu'est ce qu'un porteur de projet
 - 2) Les valeurs du CLARPA
 - 3) Et pour 2025, ça a donné quoi ?
 - 4) L'Habitat regroupé de Sainte-Hélène
 - 5) Les projets en cours
- 06 Les temps forts de 2025
- 07 Les orientations 2026

01. Le rapport moral du Président



Mesdames, Messieurs les élus, partenaires, adhérents, administrateurs,
Mesdames et Messieurs,

En 2025, fidèles à nos valeurs de solidarité, de proximité et d'innovation, nous avons poursuivi nos actions en nous adaptant aux besoins des personnes accompagnées et aux évolutions de notre territoire.

La lutte contre l'isolement des personnes âgées demeure au cœur de notre engagement associatif :

En 2025, nous avons poursuivi notre accompagnement des clubs de retraités confrontés aux difficultés engendrées par l'arrêt de l'animation de leur fédération. Si le guide d'accompagnement diffusé fin 2024 a été unanimement salué pour sa qualité et sa pertinence, les sollicitations sont restées relativement limitées, ce qui témoigne également de son efficacité en tant qu'outil d'autonomie.

L'année 2025 a surtout été marquée par la définition de nouveaux axes d'intervention en matière de lutte contre l'isolement, élaborés en étroite concertation avec le Conseil Départemental du Morbihan. Cette réflexion commune nous permettra de développer des actions encore plus adaptées aux besoins des personnes âgées de notre territoire.

Nous avons également poursuivi nos actions de prévention à travers différents ateliers. Fidèles à notre volonté d'amélioration continue, nous réinterrogeons régulièrement leurs contenus, leurs méthodes et leurs approches afin qu'ils répondent toujours mieux aux attentes et aux besoins des bénéficiaires.

Créer et accompagner des solutions alternatives d'habitat :

L'innovation sociale reste un marqueur fort de notre association.

En 2025, nous avons accompagné l'ouverture du premier habitat regroupé porté par le CLARPA à Sainte-Hélène-sur-Mer, apportant ainsi une réponse concrète aux nouveaux besoins des personnes âgées souhaitant concilier autonomie, sécurité et vie sociale.

Nous poursuivons également notre engagement militant en faveur d'une véritable reconnaissance de l'habitat inclusif. Notre participation au groupe de travail national piloté par la Fondation Médéric Alzheimer, consacré au développement des colocations Alzheimer, ainsi que notre implication au sein de jurys de sélection de porteurs de projets, illustrent pleinement cette volonté d'être force de proposition au niveau national.

La pérennité financière de nos Domiciles Partagés constitue également un enjeu majeur.

Depuis 2022, notre association a repris la gestion de 23 Domiciles Partagés, dont trois au cours de l'année 2025, à la demande de plusieurs communes. Cette confiance nous honore, mais elle nous impose également une gestion rigoureuse.

Face à une répartition parfois déséquilibrée des colocations Alzheimer sur le territoire, générant des périodes d'inoccupation plus importantes dans certains habitats, nous avons engagé trois orientations stratégiques :

- Le déploiement d'un ambitieux plan de communication afin de mieux faire connaître cette solution d'habitat encore trop méconnue. Cette démarche s'est traduite, entre autres, par l'envoi de supports d'information dans l'ensemble des communes et auprès des prescripteurs, la publication de nombreux articles de presse ainsi que la diffusion d'un guide de visite destiné aux assistantes de vie coordinatrices, valorisant les spécificités de chaque colocation ;
- L'adaptation de notre offre aux réalités territoriales, avec la transformation d'une colocation Alzheimer en colocation destinée aux retraités, ouverte en avril 2026 sur le secteur de Pontivy, afin de mieux répondre aux besoins locaux ;
- L'ajustement de la marge d'inoccupation supportée par l'association, qui assume intégralement ce risque financier, afin qu'elle corresponde davantage aux données d'occupation observées au cours des dix dernières années.

Ces décisions traduisent notre volonté de conjuguer innovation, responsabilité et pérennité.

Des partenaires financiers indispensables à la réalisation de nos projets :

Aucun de ces projets ne pourrait voir le jour sans le soutien fidèle de nos partenaires.

Grâce à l'Aide à la Vie Partagée, le Conseil départemental du Morbihan réaffirme son engagement en faveur de solutions d'habitat inclusif adaptées aux besoins de ses concitoyens. Son accompagnement constitue un levier essentiel au développement de nos actions.

Cette année, nous avons également eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux partenaires à nos côtés : les Petits Frères des Pauvres et Electro Dépôt Vannes, qui ont choisi de soutenir nos initiatives.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires et financeurs. Leur confiance et leur engagement sont indispensables à la poursuite de notre mission au service des personnes âgées, de leurs familles et de nos territoires.

Daniel Pannier

A stylized signature in blue ink, followed by a graphic of a black pen with a red eraser and a red band.

02. La vie statutaire

La gouvernance



le bureau

Les membres, au nombre de 6 se sont réunis 10 fois au cours de l'année pour travailler sur la gestion et les axes stratégiques de l'association.

Le Conseil d'Administration

Il est composé de 12 membres dont 3 nouveaux élus à la dernière assemblée générale. Ils se sont réunis 5 fois au cours de l'année.

Les adhérents

- Suite à l'arrêt de la fédération des clubs de retraités au 31/12/2024 l'association ne compte plus que 2 collèges.
- Collège 1 : 446 Personnes Physiques
- Collège 2 : 1 Personne Morale

Assemblée Générale

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le 25 septembre 2025 à Saint Avé, en présentiel et en visio.

Neuf résolutions ont été soumises à l'approbation des participants.

- Le rapport moral 2024 du président Daniel Pannier approuvé à 95% des voix
- Les procès verbaux de l'assemblée générale du 24 septembre 2024 et des AGE approuvés à 96% des voix
- Le rapport d'activité 2024 approuvé à 98% des voix
- Le rapport financier 2024 approuvé à 98% des voix et le rapport du CAC approuvé à 96% des voix
- Le budget prévisionnel 2025 approuvé à 94% des voix et les orientations 2025 approuvées à 94% des voix
- Les cotisations 2026 approuvées à 94% des voix
- Le renouvellement et l'élection des membres du conseil d'administration :

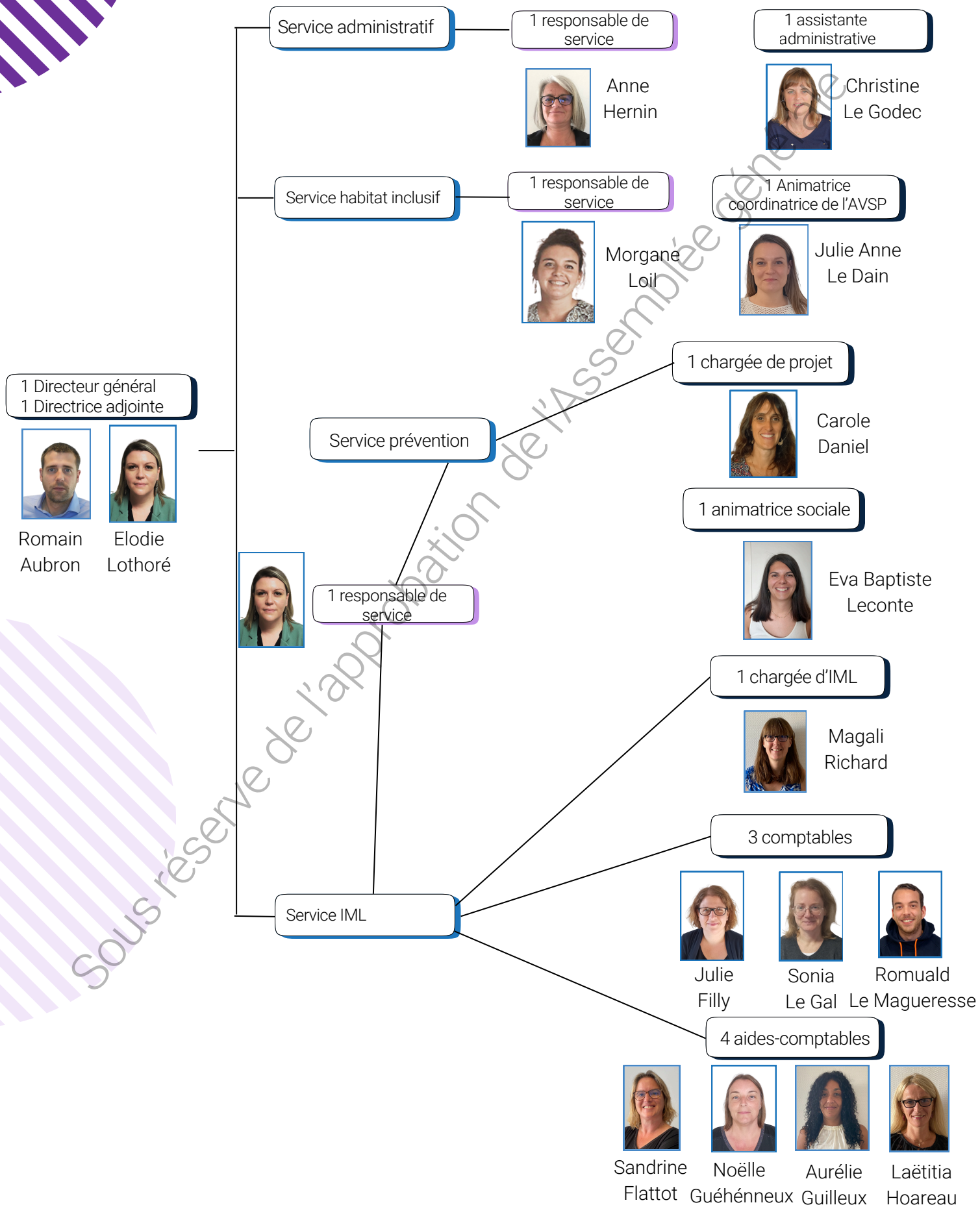
Pour le collège 1, Frédérique Griffon se présente et est élue avec 63% des voix, Patrick Oury se présente et , est élu avec 96% des voix, Alain Le Costaouec se présente et , est élu avec 94% des voix

Jean Luc Le Guénic et Maurice Furic se représentent, ils sont réélus avec 100% des voix

Daniel Pannier se représente, il est élu avec 98% des voix

Yannick Hoche se représente, il est élu avec 96% des voix

L'équipe de salariés au 31/12/2025



03. Le Clarpa , son développement depuis 48 ans !

Le CLARPA est une association à but non lucratif créée en 1977 ayant pour mission principale de développer des solutions innovantes permettant de favoriser le maintien à domicile, de prévenir la perte d'autonomie et de rompre l'isolement social des personnes âgées.

Le maintien à domicile :

Précurseur dans la création de Domiciles Partagés pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, le CLARPA a ouvert sa première maison à Vannes en 1992 , une colocation pour 6 personnes, en réponse aux attentes de familles en recherche d'alternatives à l'hébergement en structure pour leur proche.

Soutenu par le Conseil départemental du Morbihan et les communes du territoire, le dispositif s'est fortement développé.

Aujourd'hui, 43 Domiciles Partagés accueillent des personnes âgées atteintes de maladies neurodégénératives sur tout le Département dont 23 sont intégralement portés par notre association.

Face au vieillissement croissant de la population, l'association a souhaité poursuivre son engagement en restant fidèle à ses valeurs. Elle renforce ainsi son rôle de porteur de projets d'habitat inclusif, en développant de nouvelles formes de logements :

- habitats regroupés et colocations pour retraités
- colocation pour jeunes malades Alzheimer

et toujours les Domiciles Partagés

Le CLARPA assure l'InterMédiation Locative de ces habitats en proposant une gestion comptable et locative.

La prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement :

Dès les années 2000, le plan gérontologique fait émerger un nouvel objectif : "le développement de la prévention".

Le CLARPA a déployé ses premières actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes vieillissantes (prévention des chutes, stimulation de la mémoire, sensibilisation au bien vieillir...).

En 2017, le service prévention s'est structuré avec le recrutement d'une chargée de prévention et le soutien financier de la Conférence des financeurs.

De nombreuses actions de proximité sont déployées sur le Département. Des ateliers sont organisés dans différentes communes, rurales comme urbaines, afin de favoriser le lien social.

Dans cette continuité, le Conseil départemental du Morbihan a confié au CLARPA, en 2025, une nouvelle mission en tant qu'expert reconnu sur le terrain "Accompagner les porteurs de projets" menant des actions de lutte contre l'isolement.

04. La prévention et la lutte contre l'isolement



243 Personnes ont participé à différents ateliers en 2025

- Cafés connectés : 26 séances, 87 personnes, Sérent sur 6 mois puis Meucon et Ambon à partir de septembre 2026
- Osons le bus : 27 séances, 50 personnes, Guidel, Muzillac, Sérent, Saint Jean Brévelay, Plumelec, Locqueltas, Plescop et Allaire
- Forum des mobilités : 1 après midi a réuni 60 personnes avec un temps théâtre
- Rallye des mobilités : 4 séances, 10 personnes, Carentoir, Noyal Pontivy
- Je prends du temps pour moi : 15 séances, 20 personnes, Saint Anne d'Auray, Surzur et Kergrist
- D-Marche : 8 séances , 20 personnes, Saint Jean Brévelay et Muzillac
- Vélo à assistance électrique : 2 séances, 11 personnes, Muzillac
- Réseau de bénévoles numériques : 4 réunions d'information + 6 séances de formation, 10 bénévoles, Oust à Brocéliande Communauté

Témoignages d'expérience

"J'ai envie de partager mes connaissances et si cela peut aider quelqu'un, c'est encore mieux. J'habite sur la commune depuis peu et c'est aussi l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes." Un Bénévole

"J'ai testé la sophrologie pour m'endormir et j'ai réussi à ne penser à rien ! C'est à refaire."



"Maintenant que nous sommes en retraite, on a le temps de se pencher sur les transports en commun. Nous ne les avons jamais pris. Nous avons envie d'aller voir notre fille au centre de Vannes en bus".

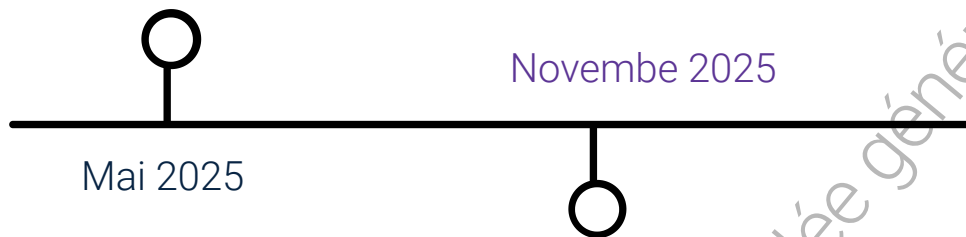
"Je n'ai jamais eu envie de marcher et pourtant j'ai un chien que je ne sortais quasiment pas. Je n'y croyais pas mais j'ai découvert le plaisir de marcher."

"On aurait raté quelque chose si on ne s'était pas rencontrés."

MONALISA

Le collectif se réunit 4 fois par an pour échanger, partager ses expériences et construire des projets collectifs.

Ciné débat à Locminé



Retraités et futurs retraités d'ESAT

Dans le cadre de l'inclusion des retraités et futurs retraités d'ESAT dans la vie sociale, le groupe de travail (élus, accompagnant en SAVS, responsable ESAT, CLS, EAS et promotion santé Bretagne) a fait un état des lieux des besoins. Des projets à mettre en place sur du long terme ont émergé.

Le Conseil Départemental

A la demande du Conseil Départemental, nous avons recensé les actions de lutte contre l'isolement déployées sur le Morbihan et créé un guide méthodologique pour apporter notre expertise auprès de futurs porteurs de projets.

1

Recensement auprès de 85 communes, 16 associations, 14 centres sociaux, 3EAS et 3 Communauté de Communes

4

2026 : Création d'un référentiel pour répondre aux appels à projet de la Conférence des Financeurs

2

Création d'une base de données

5

2026 : Création d'une cartographie

3

Création du guide à disposition sur le site du Conseil Départemental



05. L'Habitat inclusif



Qu'est ce qu'un porteur de projet ?

C'est une notion qui est apparue dans la loi ELAN de 2018. Un porteur de projet d'habitat inclusif est l'organisation qui initie, conçoit et coordonne un projet de logement adapté pour des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées, en étant garant du bon fonctionnement de l'habitat, de l'accompagnement collectif et du vivre ensemble, tout en gérant les aspects financiers et réglementaires.

Le CLARPA est garant du Projet de Vie Sociale Partagée dans chaque habitat : Il veille à sa mise en œuvre par une co-construction avec les habitants, leurs familles et l'ASSAP (service d'aide à domicile), afin d'organiser la vie collective, les activités partagées et l'accompagnement, tout en favorisant l'autonomie et le bien-être de chacun.

Le rôle du CLARPA : Missions d'InterMédiation Locative (locatives et comptables)

Missions comptables

Habitats portés par le CLARPA	Habitats co-portés avec les CCAS
Suivi des comptes bancaires	
Gestion des dépenses communes (vérifications et paiement des factures) : électricité, eau, entretien des espaces partagés, assurances, abonnements collectifs...	
Gestion des charges de personnel	
Suivi des contributions des habitants : Facturation et Encaissement des appels de fonds, relance si besoin	
Réalisation du bilan et du compte de résultat, et analyse des écarts avec le budget prévisionnel Création du budget prévisionnel de l'année suivante en fonction des besoins ou évolutions de l'habitat Transmission des comptes aux habitants et leurs familles Optimisation de l'utilisation des fonds communs pour garantir le confort et la qualité de vie des habitants	
	Présentation des comptes aux mairies
Elaboration des clôtures des dossiers des habitants lors du départ de l'habitat	

Missions locatives

Habitats portés uniquement par le CLARPA
Gestion administrative des baux de sous location : Rédiger les contrats de location, veiller au respect des obligations légales et réglementaires (assurances, sécurité, conformité).
Suivi des travaux et du renouvellement des équipements communs: Visiter les habitats, Planifier et superviser les travaux d'entretien, de réparation et d'aménagement des logements et des espaces communs, Assurer le suivi du renouvellement des équipements (mobilier, électroménager, dispositifs adaptés, sécurité) , suivi des maintenances. Coordonner avec les prestataires et propriétaires pour garantir la qualité et la sécurité des interventions.
Organisation et transmissions des informations aux familles, mairie, bailleur lors d'une reprise

Les valeurs du CLARPA en tant que porteur de projets

Pour mener à bien ce rôle, le CLARPA s'appuie sur trois valeurs fondamentales qui guident l'ensemble de ces actions et décisions. Elles sont au coeur de chaque projet d'habitat inclusif et se traduisent concrètement dans les pratiques quotidiennes.

Travail en réseau

La solidarité se traduit par une coordination active avec tous les acteurs du projet (ASSAP, Mairies, CCAS, Services IDE, médecins, associations...), garantissant une approche collective et responsable.

Accompagnement des habitants

Le CLARPA veille à ce que chaque habitant bénéficie d'un soutien adapté, en collaboration avec les familles

Soutien mutuel entre habitants

Le CLARPA favorise la vie partagée et les activités collectives, créant un environnement où chacun peut apporter et recevoir.

LA SOLIDARITÉ



LA CONVIVIALITÉ

Vie sociale et partagée

Organisation d'activités collectives, repas partagés et moments conviviaux qui favorisent le lien entre les habitants et leurs familles.

Comme à la maison

Le CLARPA veille à créer un environnement où les habitants se sentent chez eux, avec des espaces communs chaleureux et personnalisés.



Ambiance familiale

Le CLARPA encourage à créer un climat agréable et respectueux, où les habitants se sentent écoutés et valorisés.

L'ADAPTATION

Flexibilité du PVSP

Le CLARPA accompagne les habitants à ajuster régulièrement leur Projet de Vie Sociale et Partagée en fonction des besoins évolutifs des habitants et des retours des équipes de terrain.

Personnalisation de l'accompagnement

Adaptation de l'accompagnement et des activités aux capacités, envies et rythmes de chaque habitant.



Réactivité face aux imprévus

Gestion des incidents, travaux, renouvellement d'équipements ou changements de l'organisation du quotidien pour garantir le confort et la sécurité.

Et concrètement pour 2025 ?

Durant l'année 2025, le CLARPA a souhaité accompagner la thématique du « comme à la maison », illustrant concrètement son rôle de garant du Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP) et d'interMédiation Locative (IML).

6 groupes de travail
pour les Domiciles
Partagés

Les participants :
Assistants de vie,
Assistants de vie
coordinatrices,
Coordinatrices de
secteur de l'ASSAP.



But : coconstruire un
guide commun, servant de
référence pour favoriser
un environnement
chaleureux, sécurisant et
adapté à chaque résident.



20 Domiciles Partagés visités (le reste sur 2026) pour accompagner les équipes dans leur réflexion sur les aménagements et la vie quotidienne. Le Clarpa a supervisé plusieurs achats et travaux visant à rendre les espaces communs plus accueillants et fonctionnels. De nombreux habitats vieillissants ont nécessité des travaux.

Exemples d'idées données par les familles en réunion PVSP :

- Proposition d'aménagement du jardin
- Mise en place de potagers en hauteur pour faciliter les activités jardinages
- Créer un espace famille au sein du Domicile Partagé pour faciliter les visites
- Mise en place d'une armoire à « jeux de société » ouverte à tous

Un habitat qui ressemble à ses habitants



L'habitat regroupé de Sainte-Hélène



Installation des premiers habitants Robert et Jeannine

28/03/2025

Avril 2025

Installation de Monique et Michelle

Installation de Joelle et Martine

Mai 2025

Juin 2025

Installation de Jaime

Inauguration de l'habitat en présence de la commune, de l'ESH les Ajoncs, et du Conseil Départemental

11/06/2025

17/06/2025

Tournage d'une vidéo de présentation de l'habitat avec Meow Production

Partenariat avec Electro Dépôt Vannes pour la construction de potagers en hauteur + Installation de Marie-Isabelle et de Germaine

Octobre 2025

Novembre 2025

Première réunion Projet de Vie Sociale et Partagée

1ères Fêtes de Noel à l'habitat

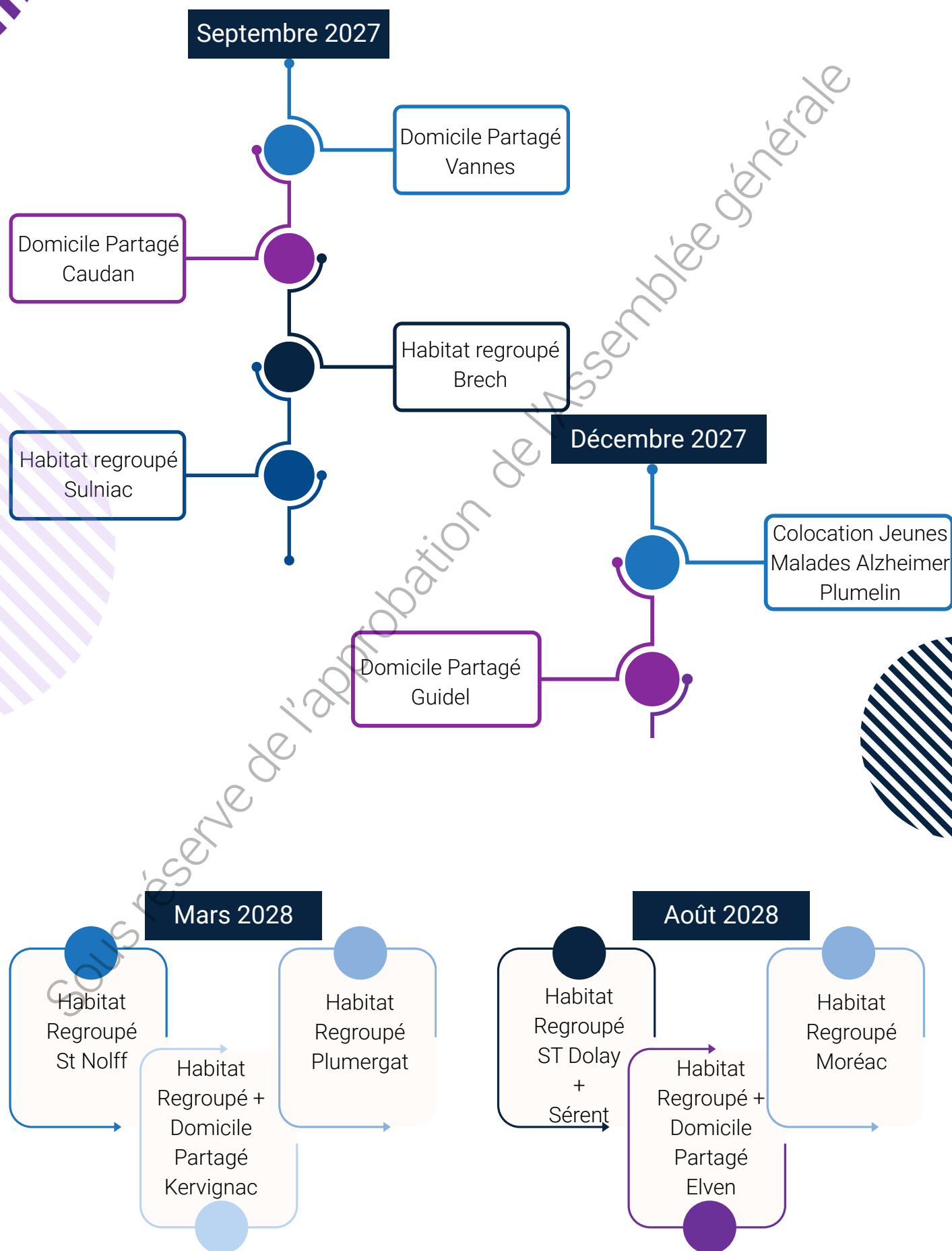
Décembre 2025

"Le collectif fonctionne bien. Les habitants investissent la vie sociale et partagée de l'habitat en fonction de leurs souhaits et de leurs envies. La vraie réussite c'est la bienveillance et l'attention que les habitants ont les uns pour les autres".



Julie-Anne, l'Animatrice coordinatrice de la Vie Sociale et Partagée de l'habitat

Les projets en cours



Le rôle du CLARPA durant la phase projet

Quel est le rôle du CLARPA dans les différentes phases de projet ?



Partenariat avec les bailleurs
et les communes

22 rdv sur l'année pour
les projets en cours

Participer aux esquisses, avant-projet
sommaire (APS), avant-projet détaillé
(APD) en lien avec les bailleurs et les
architectes.

S'assurer que le PVSP est intégré
dès la conception, que les
espaces sont adaptés et que le
projet reste conforme aux valeurs
du CLARPA .

Transmettre les besoins
spécifiques liés aux habitants et
au PVSP : espaces communs
conviviaux, logements adaptés,
accessibilité, sécurité.

Suivre régulièrement les
propositions pour s'assurer
que la vision sociale et
inclusive du projet est
respectée.

Le Misainier : Domicile Partagé de Baden

Faisabilité du projet
avec la commune +
Morbihan Habitat

Suivi des étapes de mise en
œuvre avec Morbihan
Habitat, consultation des
entreprises lancée en juin
2023 par MH

Début des travaux en
juin 2024 et suivi en
lien avec Morbihan
Habitat

2019 à 2021

2021 à 2023

2024 à Déc 2025

Suivi des travaux à la
charge du CLARPA
(cuisine, aménagement de
la réserve, de la buanderie
etc.)

Achats, aménagement et
décoration des espaces
communs + suivi des
levées de réserves suite à
la fin des travaux

Communication en lien
avec la commune et
porte ouverte en
décembre 2025

sept 2025 à Janv 2026

Oct 2025 à Déc 2025

Sept 2025 à Déc 2025



07. Les temps forts de 2025



ACTIONS 2025

- ★ Déploiement d'un plan d'actions de communication pour renforcer la visibilité des actions menées par l'association
- ★ Préparation de l'ouverture du Domicile Partagé de Baden
- ★ Ouverture du premier habitat regroupé du CLARPA (Sainte Hélène)
- ★ Activités sportives adaptées dans les DP grâce aux financements CFPPA auprès de Profession Sport 56
- ★ Reprise en portage CLARPA de 3 Domiciles Partagés (Buléon, Radenac et Plumergat)
- ★ Renforcement du déploiement du PVSP dans les Domiciles Partagés
- ★ Mise en place d'un défi photos dans les 43 DP pour la Journée Mondiale Alzheimer du 21 septembre
- ★ Accompagnement de 20 Domiciles Partagés pour améliorer "le comme à la maison"
- ★ Création d' un guide méthodologique pour les futurs porteurs de projet pour la lutte contre l'isolement à la demande du Conseil Départemental.
- ★ Fermeture et transformation du Domicile Partagé de Malguénac en lien avec la Mairie

ACTIONS EN COURS

- ★ Ouverture de la colocation pour retraités de Malguénac en avril 2026
- ★ Ouverture du Domicile Partagé de Baden en janvier 2026
- ★ Renouvellement de l'agrément IML
- ★ Mise en place de formations de sensibilisation aux risques incendies dans plus de 33 DP + HI
- ★ Suite aux élections municipales rencontres de la direction avec les nouveaux élus (Maire et élu aux affaires sociales)
- ★ Reprise en portage CLARPA de 2 Domiciles Partagés (Saint Dolay et Crach)
- ★ Mise en place d'un comité éditorial pour la communication de nos services sur les réseaux sociaux.
- ★ Mise en place d'un groupe de travail sur l'organisation d'un évènement pour la Journée Mondiale Alzheimer du 21 septembre

08. Les orientations 2026

- Poursuivre nos actions de communication
- Asseoir notre place d'expert de l'isolement en cohérence avec les attentes du Conseil Départemental
- Ajuster nos actions de prévention afin de répondre aux attentes des financeurs
- Perfectionner la mise en place du Projet de Vie Sociale et Partagé dans l'ensemble des habitats Inclusifs
- Optimiser nos outils d'InterMédiation Locative et dimensionner le service en vue des reprises en gestion et ouvertures d'habitats à venir.

NOS SOUTIENS



NOUS CONTACTER



14 rue François Tanguy Prigent
56890 Saint-Avé



clarpa.fr



02 97 54 12 64

